



FICHE TECHNIQUE

BRILLAIR GIVREUR

FLUIDE GIVREUR -40°C
USAGE PROFESSIONNEL

BRILLAIR GIVREUR est une préparation à base de fluide givrant sous pression.

PROPRIETES PRINCIPALES

BRILLAIR GIVREUR est un fluide technique de refroidissement. Il permet d'abaisser la température jusqu'à -40°C. **Ne laisse pas de résidus.**

BRILLAIR GIVREUR est utilisé pour les travaux d'assemblage de pièces très ajustées, la détection de pannes de circuits, le refroidissement rapide de petites pièces métalliques après travaux de soudage, la protection avant soudures fines en électricité, électronique, l'enlèvement du chewing-gum sur les tapis, moquettes, etc.

MODE ET DOSES D'EMPLOI

Utilisation TÊTE EN HAUT.

Pulvériser pendant 10 à 20 secondes sur la surface à refroidir en procédant par de brèves pulvérisations.

Répéter l'opération si nécessaire (ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent).

RECOMMANDATIONS



SGH02

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, surfaces chaudes.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement.

Ne pas fumer.

Conserver hors de la portée des enfants.

Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée.

Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée.

Bien ventiler après usage.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Eviter de pulvériser sur des pièces chaudes ou incandescentes.

Ne pas appliquer sur l'épiderme.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.



EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.